LISTE TOUS POUR MAISONS-LAFFITTE

Incendie du SIAAP et plan communal de sauvegarde

Le 3 juillet 2019, l'usine du SIAAP Seine Aval, classée SEVESO, a subi un incendie qui a provoqué d'importants dommages. Pour informer les maires des communes concernées par cet accident majeur et ses conséquences, le Préfet des Yvelines a rapidement mis en place un comité de suivi réunissant les élus, le SIAAP, les services de l'État et des associations.

En décembre 2019, un Plan Particulier d'Intervention a été validé, afin d'assurer la protection des populations, des biens et de l'environnement autour du site de Seine Aval. Toutes les communes soumises à ce PPI sont tenues de réaliser, dans les 2 ans après sa mise en place, un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Qu'en est-il aujourd'hui pour notre ville ? Au regard des mauvais résultats de l'audit de sécurité annoncés par le SIAAP le 5 mars avec une note de 1,5 sur 5, et du délai annoncé par le syndicat pour améliorer sa notation à 3,5, **il nous semble indispensable que le comité de suivi régulier du site évolue pour assurer plus de transparence et doter les municipalités de prérogatives de contrôle qu'elles n'ont pas aujourd'hui.**

S'agissant du PCS de Maisons-Laffitte, l'absence de communication du Maire sur un tel projet nous inquiète, alors que cet indispensable outil de prévention doit être mis en place dans quelques mois.

Notre exigence dans ce dossier est claire : aucune concession sur la sécurité des Mansonniens et la protection de l'environnement !

Janick GÉHIN, Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE, Philippe LIÉGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GÜNTHER-FUMAT
Courriel : touspourml@gmail.com